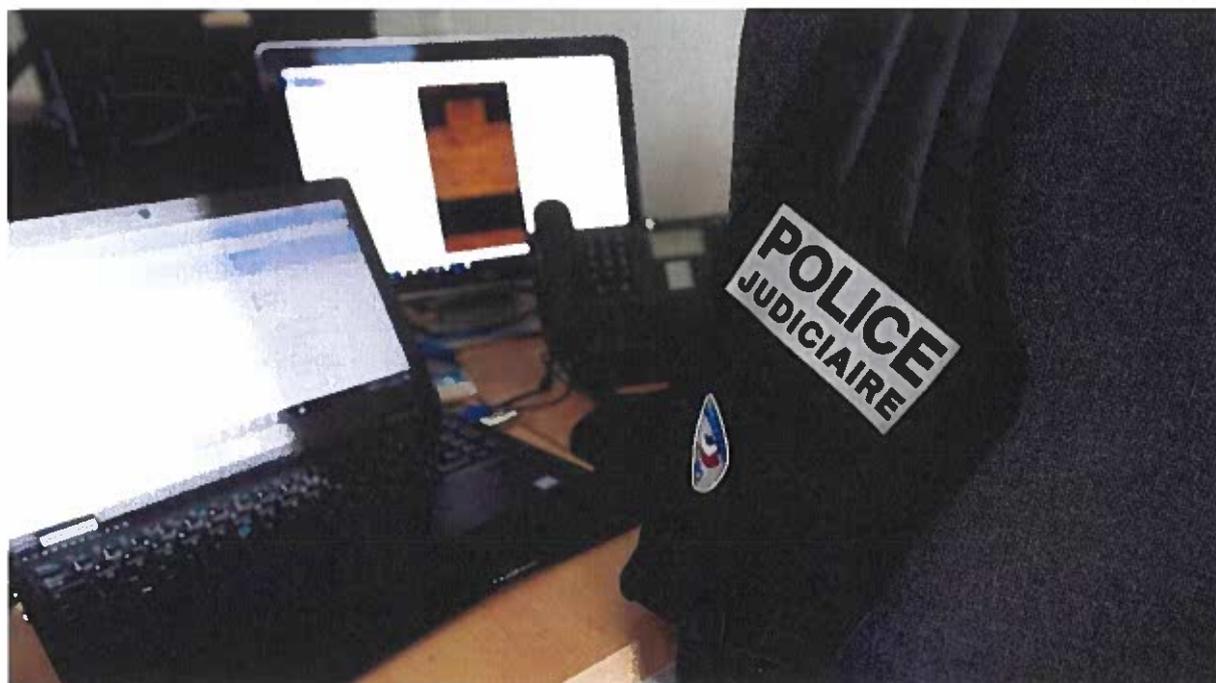


important trafic de cocaïne entre Paris et Angers : dix suspects jugés pendant trois jours

Entre janvier 2022 et décembre 2023, dix hommes sont soupçonnés d'avoir participé, à des degrés divers, à un important trafic de cocaïne entre la région parisienne et la région angevine. Ils vont être jugés pendant trois jours, du mercredi 21 au vendredi 23 mai, par le tribunal correctionnel d'Angers.



L'enquête a été menée par la police judiciaire d'Angers. | ILLUSTRATION CO

Dix personnes âgées de 30 à 57 ans, autour de la quarantaine pour la plupart, vont comparaître pendant trois jours, du mercredi 21 au vendredi 23 mai, devant le tribunal correctionnel d'Angers, car soupçonnés d'avoir participé à divers degrés à un important trafic de stupéfiants entre l'Île-de-France et l'ouest de la France.

Grosse voiture, petits revenus

Cette audience est l'aboutissement d'une enquête ouverte en septembre 2022 par la police judiciaire d'Angers. Sur la base d'un renseignement, les policiers se sont intéressés, dans le cadre d'une enquête préliminaire puis d'une information judiciaire, aux activités d'un Angevin alors âgé de 43 ans, déjà connu pour des trafics de stupéfiants. Le fait qu'il se déplace dans une Mercedes d'une valeur de plusieurs dizaines de milliers d'euros, alors qu'il déclarait des revenus plus que modestes, a notamment mis la puce à l'oreille de la PJ.

De fil en aiguille, d'écoutes téléphoniques en surveillances physiques, des déplacements dans l'ouest de la France étaient mis en évidence, des liens avec d'autres suspects mis au jour, l'utilisation de messageries cryptées ou encore de lignes téléphoniques de guerre, l'utilisation de nombreux véhicules, l'évocation de qualité ou de quantité de drogue apparaissaient. Le produit concerné était la cocaïne majoritairement. Avec des achats de plusieurs kilos, pour des montants atteignant parfois les 100 000 €.

Forts des éléments accumulés lors des investigations, les enquêteurs de la police judiciaire procédaient à une vague d'interpellations le 18 décembre 2023. Sept suspects étaient ainsi appréhendés. Cinq autres le seront dans les semaines suivantes. Lors de leurs auditions, la majorité des mis en cause ont contesté toute implication dans le trafic ou ont minimisé leur implication.

Une implication qui diffère, effectivement, parmi les dix prévenus. Le moins impliqué est poursuivi pour la seule infraction d'escroquerie. Ceux soupçonnés d'avoir organisé ce trafic de cocaïne devront répondre d'acquisition, détention, offre ou cession, transport de stupéfiants et de participation à une association de malfaiteurs. L'audience débute mercredi à 9 heures. La décision du tribunal est attendue vendredi.